

**PROLONGEMENTS  
POUR FICHE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE  
IMAGES DOC 265, JANVIER 2011**

**LIRE UN RECIT HISTORIQUE :  
La véritable histoire du dernier jour de Louis XVI, roi de France**

**Evolution et progrès de la justice pénale sous la Révolution**

La guillotine fut baptisée initialement « Louissette » ou « Louison », inspirée du chirurgien royal Antoine Louis qui a préconisé la mise au point d'une machine à lame oblique. Plus tard, elle prit son nom définitif, au grand désespoir du docteur Guillotin qui, en tant que député, en imposa le principe.

Ce dernier œuvra pour faire évoluer la justice pénale. Par exemple, la parentèle est désormais protégée alors qu'elle subissait depuis toujours les conséquences des méfaits d'un de ses membres.

En 1791, après des délibérations sur la torture, le député Le Pelletier-Saint-Fargeau propose d'inscrire au code pénal la définition suivante : « Tout condamné à mort aura la tête tranchée ». Dans les mois qui suivent, les législateurs adoptent et votent d'autres articles du code pénal qui s'énoncent ainsi :

- La peine de mort consistera dans la simple privation de la vie, sans qu'il puisse jamais être exercé aucune torture envers les condamnés.
- Tout condamné à mort aura la tête tranchée.
- Quiconque aura été condamné à mort pour crime d'assassinat, d'incendie ou de poison, sera conduit au lieu d'exécution revêtu d'une chemise rouge.
- Le parricide aura la tête et le visage voilés d'une étoffe noire ; il ne sera découvert qu'au moment de l'exécution.

Pendant la Révolution, la guillotine fut surnommée le grand « rasoir national », le « moulin à silence », la « cravate à Capet », la « veuve », ou la « raccourcisseuse patriotique » .

En France, la guillotine fonctionna pour la dernière fois en septembre 1793, et la peine de mort fut abolie en 1981.

## **Analyse et commentaires sur les 2 tableaux de Charles Bénazech**

*Source : L'histoire par l'image (www.histoire-image.org)*

Ces œuvres anglaises ont été peintes en 1793 sous le choc de l'émotion, d'après les témoignages de l'abbé de Firmont, autorisé à assister le souverain condamné.

Quel regard porter sur ces tableaux ? Maladroits, documentaires plutôt qu'artistiques, les deux tableaux anticipent sur toutes les légendes qui seront colportées sur ces moments clés de l'histoire de France. Ces images ont beaucoup fait pour développer le culte du roi. Anecdotiques, elles sont surtout représentatives de l'illustration historique.

### ***Adieux de Louis XVI à sa famille au Temple***

Le premier tableau illustre ce passage : « Pendant près d'une heure, on n'articula pas une parole ; ce n'était ni des larmes ni des sanglots, mais des cris assez perçants pour être entendus hors de l'enceinte de la tour. Le roi, la reine, Madame Elisabeth (sœur du roi), Monsieur le Dauphin et Madame (fille du roi) se lamentaient tous à la fois, et les voix semblaient se confondre ».

Le roi est assis. La reine, dans un geste pathétique où l'horreur se mêle à la révolte, telle une nouvelle Niobé désireuse d'apporter sa protection à la famille royale, s'abandonne à son destin. Madame Royale s'effondre contre le corps de son père, et le futur Louis XVII baise désespérément la main du monarque. Madame Elisabeth, sœur du roi, tombant, les mains implorantes, sur un fauteuil qu'elle renverse, s'en remet à Dieu. L'abbé Edgeworth participe à l'émotion générale en joignant les mains dans un geste de prière. Cléry, le valet de chambre du roi, se détourne de la scène pour pleurer. Un gardien du Temple survient, attiré par les cris. Un crucifix, symbole à la fois de la piété du roi et de son martyre proche, est placé en évidence devant la fenêtre.

Bénazech a traduit ce texte par des gestes amples et outranciers, par un enchevêtrement de formes humaines où la famille royale semble très humanisée. L'atmosphère sombre de la pièce, éclairée par une unique fenêtre devant laquelle brille le crucifix, fait ressortir la blancheur des costumes royaux, symbole de l'innocence et de la pureté.

### ***Louis XVI au pied de l'échafaud***

Le deuxième tableau évoque le moment où Louis XVI, prêt à monter sur l'échafaud, se retourne vers le peuple pour s'adresser à lui : « Je meurs innocent des crimes dont on m'accuse ».

Le commandant de la garde nationale, Santerre, donne alors l'ordre de battre le tambour pour couvrir la voix du souverain déchu. Seul personnage vêtu de blanc, Louis XVI gravit l'escalier tandis que l'abbé prononce la phrase célèbre : « Fils de saint Louis, montez au ciel ».

Ce sont donc deux moments qu'a synthétisés Bénazech dans ce tableau, qui par ailleurs respecte la vérité. Louis XVI n'avait pas encore les mains liées derrière le dos quand on lui coupa les cheveux.

*L'histoire par l'image (www.histoire-image.org)*